SOS Grand Bleu
RECONNU D'UTILITE PUBLIQUE

# PLANETE MER

LE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION SOS GRAND BLEU

Photo : © Didier Acezat

Photos : © SOS Grand Bleu. Photo : © Thierry BBO Studio

ACTUALITÉS

## Des orques en Italie !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# Rapport d'activités 2019

N° ISSN : 1251 - 9561 Numéro 105 - Janvier - Février - Mars 2020 3 €

# Sommaire


2 Éditorial « Coronavirus »

**3 Rapport moral SOS Grand Bleu – Exercice 2019**

9 SOS Grand Bleu Zoom

10 Travaux Santo Sospir

12 Dauphins sous surveillance

15 Des orques dans le Sanctuaire Pelagos !

17 Hommages

**Agenda**

**18 Boutique SOS Grand Bleu**

Bulletin d'adhésion


# Editorial

Chers adhérents et sympathisants,

© DR.

Avant toute chose, nous espérons que vous êtes en bonne santé et que le seul symptôme du Covid-19 que vous présentiez actuellement, est celui « d'être enfermé chez vous ». Toute notre équipe a une pensée chaleureuse pour le personnel soignant qui se bat sans relâche afin de lutter contre cette pandémie.

Comme vous tous, depuis le 17 mars, notre association subit de plein fouet les mesures de confinement qu'impose la crise sanitaire. Toutes nos activités (les sorties au large à bord du Santo Sospir que nous devions reprendre le 11 avril, les conférences, les sorties naturalistes, les classes de mer avec les scolaires, les associations, les institutions spécialisées, les hôpitaux...) sont actuellement mises sur pause et attendront la fin du confinement afin de reprendre le plus rapidement possible, nous l'espérons.

La crise sanitaire inédite que nous traversons doit nous faire réagir et nous alerter sur notre rapport à la Nature, au Sauvage, car nous vivons également une crise écologique majeure. Serge Morand, chercheur au CNRS-Cirad, Ecologue de la santé et Parasitologiste de terrain nous explique la situation dans un article publié sur le journal Marianne le 17 mars 2020 : « Il me semble que nous vivons, en ce moment, le dernier signal d'alerte de la faune sauvage. J'espère que nous serons assez forts pour réagir. Ces épidémies sont des alertes. Si nous ne préservons pas la biodiversité, les crises sanitaires vont se multiplier. Pour prévenir une prochaine crise comme celle-ci, il faut traiter les causes plutôt que de se retrouver encore et encore à en traiter les conséquences. Je crains que nous vivions les dernières flambées de maladies infectieuses venant de la faune sauvage avant sa disparition totale : assistons-nous aux ultimes contacts avec une biodiversité en crise majeure, avant l'émergence d'autres maladies non infectieuses comme celles auto-immunes ou allergiques dues également à la baisse de biodiversité ? (Retrouvez l'intégralité de son article ici : https://www.marianne.net/societe/coronavirus-la-disparition-du-monde-sauvage-facilite-les-epidemies

Nous vous souhaitons à tous de traverser au mieux ces moments difficiles et nous avons hâte de vous retrouver pour l'ensemble de nos activités sur notre petit coin de paradis à Saint-Jean-Cap-Ferrat. « Prenez soin de vous ! ».

L'équipe SOS Grand Bleu

*Photo : © SOS Grand Bleu, Thierry BBO Studio, D. Acezat .*

*Retrouvez-nous sur FB.*

*Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2020 à l'aide du bulletin page 16. Nous vous rappelons que 66 % des dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. En fait, lorsque vous donnez 50 €, cela ne vous coûte que 17 €.*


PLANETE MER n°105

**Edité par**
SOS Grand Bleu
*association loi 1901 reconnue d'utilité publique*
*décret du 10 janvier 2005*
*n°INTA 05 00005 D*

BP n°29
06239 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 17 61

Site web : www.sosgrandbleu.asso.fr
E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

**Directeur de la publication**
Michel Bo

**Rédacteurs**
Murielle Oriol
Arnaud Guillard

**Correcteurs**
Magali Lemercier-Townend
Damien Bo

**Date de parution**
Avril 2020

**Création Graphique**
A. Andrejko - Zanka-design.com

**Sortie numérique**
au format PDF

**Crédits Photos**
SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : mars 2020
N° ISSN 1251-9561
Commission Paritaire: 75483

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# Rapport moral SOS Grand Bleu - Exercice 2019

**L'assemblée générale de SOS Grand Bleu s'est tenue le jeudi 5 mars à Saint-Jean-Cap-Ferrat.**

Notre Président Michel Bo a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents venus nombreux pour prendre part à notre assemblée générale annuelle. Il a rappelé que cela fait maintenant plus de trente ans que SOS Grand Bleu agit concrètement pour la protection de la vie marine et notamment des cétacés, à la fois au niveau local, national et européen, avec de nombreux résultats obtenus grâce à un vaste mouvement de soutien et parfois d'efficaces actions en justice : interdiction totale des filets dérivants, interdiction de la pêche à la thonaille, empêchement de plusieurs projets de delphinariums en Europe, contribution à la création du Sanctuaire international Pelagos pour la protection des mammifères marins, et participation à sa gestion. Et dans le même temps, année après année, fidèle à sa devise « Action – Éducation – Protection », SOS Grand Bleu a sensibilisé des dizaines de milliers de personnes, enfants et adultes, à la protection du milieu marin.

**2019 : une année riche en événements !** Murielle Oriol a présenté **le rapport moral retraçant l'ensemble de nos activités au cours de l'année écoulée**. Un diaporama et des extraits vidéo commentés en direct ont mis en lumière les temps forts de notre association.

**Du 6 au 8 février**, Arnaud Guillard et François Guntz, skippers et animateurs de notre bateau-école Santo Sospir ont suivi et brillamment validé la formation pour l'obtention du label « High Quality Whale Watching », cette certification d'Etat qui garantit une observation respectueuse des dauphins, baleines et cachalots en Méditerranée. La certification High Quality Whale-Watching est une marque déposée de l'ACCOBAMS (Accord pour la conservation des cétacés de Mer Noire, de Méditerranée et de la zone atlantique adjacente), développée conjointement avec le Sanctuaire Pelagos.

**Le lundi 4 mars**, nous étions présents au sein du collège Raoul Dufy à Nice afin de sensibiliser les élèves de la section UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos. Le matin, les collégiens avaient participé avec leur professeur Xavier Valladon, à une opération de collecte des macro-déchets sur la plage de Carras. Le 29 avril, nous recevions gracieusement ces mêmes élèves pour une sortie en mer à bord du Santo Sospir.

**Le mardi 5 mars** à Nice, à la demande de notre fidèle adhérent Graham Facey, nous avons présenté une conférence-diaporama sur les activités de notre association ainsi que sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos auprès des membres de la dynamique association « Everyday. Earth ».
Quotidiennement, les membres de cette association organisent des « plogging » à Nice, activité consistant à récupérer des macro-déchets tout en pratiquant le running ou la marche à pied.

**Le mercredi 20 mars**, nous avons visité la station d'épuration Haliotis à Nice. Un grand merci à Marc-Antoine Michel de l'association Méditerranée 2000 qui a été notre guide lors de cette visite. La station Haliotis traite 100 millions de litres d'eaux usées par jour sachant qu'elle est dimensionnée pour traiter jusqu'à 220 millions litres d'eau par jour. 19 communes sont actuellement raccordées. Chaque français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour ! Adoptons des gestes éco-citoyens en limitant notre consommation d'eau potable et en utilisant des produits ménagers et soins corporels biodégradables.

**Le samedi 23 mars**, nous étions présents pour la cinquième édition du festival du récit de voyage à Beaulieu-sur-Mer afin de présenter les cétacés du Sanctuaire Pelagos par le biais de l'exposition officielle du Sanctuaire Pelagos complétée par la présentation de la maquette anatomique d'un grand dauphin.

**Le vendredi 5 avril**, nous avons reçu notre ami photographe-naturaliste, Vincent Kulesza pour une initiation à la « paréidolie » à travers un magnifique diaporama. Il a, comme à son habitude, su captiver l'attention des adhérents de notre association ! Observer des formes humaines ou animales dans les nuages, les arbres, les roches, les plantes, c'est tout simplement cela « paréidoler ». *La nature est très généreuse avec qui sait l'observer, l'admirer parfois et se confier à elle, surtout si nous en prenons le temps. Ce temps que le langage des oiseaux dit « le temps du poète ». Rêver en ayant les yeux ouverts (Vincent Kulesza).*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

**Le dimanche 7 avril**, SOS Grand Bleu était présent sur la commune de Villeneuve-Loubet à l'occasion de la « Fête de la Nature ». Ce sont plus de 150 personnes qui ont été sensibilisées à la protection de la biodiversité marine du Sanctuaire Pelagos.

**Le mercredi 10 avril**, un dauphin solitaire (baptisé Flipix par la communauté scientifique) a fait une brève apparition dans le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat suscitant l'étonnement et la curiosité de nombreux badauds et utilisateurs de la mer. Pour information, ce Grand dauphin femelle avait été observé pour la première fois en juillet 2018 du côté de Porquerolles puis ensuite vers Saint- Raphael. En janvier 2019, il avait été observé dans le vieux port de Marseille.
On ne sait pas grand-chose sur les « dauphins solitaires » mais ils semblent attirés par les ports, baies, embarcations, nageurs et autres.
Bien entendu, il est vivement déconseillé de se mettre à l'eau avec un dauphin solitaire car, malgré son aspect sociable, un dauphin reste un animal sauvage, qui peut, par peur, défense ou accident, facilement blesser grièvement un nageur grâce à sa formidable puissance. D'autre part, le dauphin peut transmettre des pathologies à l'Homme, comme la brucellose ou le Rouget, c'est pourquoi il est préférable de ne pas toucher l'animal.
Enfin, le Grand dauphin est une espèce protégée au niveau national et international (CITES, 1973 ; Convention de Bern, 1979 ; Convention de Bonn, 1979 (accord ACCOBAMS)) et que selon l'arrêté ministériel du 1er juillet 2011, toute « perturbation intentionnelle incluant la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel» est formellement interdite.

**Le lundi 15 avril**, nous avons eu le plaisir de visiter le nouveau Centre Monégasque de Soins des Espèces Marines (CMSEM) au cœur du Musée Océanographique en compagnie d'Olivier Brunel, Chef du service Aquarium. Y sont soignés grandes nacres, hippocampes... mais aussi tortues marines. Leurs blessures les plus fréquentes : prise accidentelle dans des filets, carapace fendue, ingestion de plastique ou d'hameçon. Habilités à manipuler ces espèces protégées, les soigneurs interviennent en collaboration avec des vétérinaires spécialisés et les réseaux français et européens des centres de soins. L'occasion de contribuer aux programmes d'études relatifs à la biologie de ces espèces, à leur comportement et à leur environnement.

**Les samedi 27 et dimanche 28 avril**, nous étions présents sur un stand de sensibilisation pour la cinquième édition du festival éco-citoyen « Souffleurs d'Avenir » à Biot.

**Le mercredi 1er mai**, nous avons reçu nos adhérents à bord du Santo Sospir pour deux belles balades côtières.

**Le dimanche 5 mai**, nous avons participé à l'évènement « Nature en Fête » sur la commune de la Londe-les-Maures (signataire de la charte Pelagos depuis le 19 décembre 2012) afin de sensibiliser petits et grands à la protection des cétacés au sein de l'espace marin Pelagos.

**Le mercredi 15 mai**, Jean-Marc Lardeaux, professeur de géologie à l'Université de Nice Sophia Antipolis a fait découvrir à nos adhérents, les spécificités géologiques de la pointe Saint Hospice.

**Du 13 au 24 mai**, dans le cadre du programme pédagogique « A l'école du développement durable » et ce pour la sixième année consécutive, nous étions sur le port de Nice afin d'accueillir les enfants des écoles primaires de la métropole Nice Côte d'Azur. Rappelons que la métropole NCA a signé la charte Pelagos le 4 avril 2011.

**Le vendredi 24 mai**, nous avons reçu Jean de Vaugelas, Maître de Conférences Emérite pour une conférence sur la disparition inquiétante des Grandes Nacres en Méditerranée.

**Le mercredi 5 juin**, nous avons découvert les oiseaux sédentaires et migrateurs qui peuplent le territoire du Cap Ferrat et plus spécifiquement de la pointe Saint Hospice. Gisèle Beaudoin, notre guide ornithologue a su captiver l'attention des adhérents et leur donner l'envie d'en apprendre un peu plus sur les chants, les comportements, la biologie...

**Les jeudi 6 et vendredi 7 juin**, SOS Grand Bleu était présent à Menton à l'occasion des journées de l'environnement organisées par le Vieux Port de Menton afin de sensibiliser plus de 150 enfants à travers un atelier-diaporama sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos et la présentation d'une maquette anatomique d'un grand dauphin.

**Les samedi 8 et dimanche 9 juin**, nous étions présents sur l'esplanade des Sablettes à Menton dans le cadre de la première édition des « Journées de la Mer » organisées par la CARF (Communauté d'Agglomération de la

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

Riviera Française) afin de sensibiliser le grand public à la protection des dauphins et des baleines qui peuplent le Sanctuaire Pelagos. Ce sont plus de 200 personnes qui se sont arrêtées sur notre stand de sensibilisation afin de découvrir l'espace du Sanctuaire Pelagos, les espèces de cétacés présentes, les menaces qui pèsent sur elles, et les actions mises en œuvre pour tenter de les protéger.

**Le samedi 8 juin**, en partenariat avec la CARF et le Vieux Port de Menton, nous avons organisé une sortie en mer pour l'observation des cétacés. Rappelons que la commune de Menton a signé la charte Pelagos le 22 septembre 2012.

© Vincent JACQUES.

**Le mercredi 12 juin**, les adhérents de SOS Grand Bleu ont participé à une sortie passionnante ayant pour thématique « les meules et le volcan de Cap d'Ail » avec nos guides Magali et John Townend.

**Le jeudi 13 juin**, en partenariat avec la ville de Cannes et le Port Canto, nous avons accueilli trois écoles afin de les sensibiliser à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos. Rappelons que la ville de Cannes a signé la charte Pelagos le 11 avril 2011.

**Le mercredi 19 juin**, nous avons ouvert le système de réservation en ligne pour les sorties en mer à bord du Santo Sospir ! Une grande nouveauté qui permet à tous d'avoir accès aux dates des sorties entre avril et novembre, de connaître en temps réel le nombre de places restantes, et même d'effectuer une réservation en ligne.
www.sosgrandbleu.asso.fr puis cliquez sur « RESERVATION SANTO SOSPIR »

**Le jeudi 20 juin**, nous étions présents à Cagnes-sur-Mer afin de sensibiliser le grand public à la protection des cétacés dans le cadre de la journée de l'Environnement.

**Le jeudi 20 juin**, nous avons eu l'honneur de participer à la remise des Trophées de l'Environnement organisée par la ville de Nice. Notre association a été sélectionnée pour son projet visant à organiser des classes de mer à bord du Santo Sospir avec les enfants malades, handicapés ou en difficultés sociales.

**Du 25 au 28 juin**, en partenariat avec la ville de Villeneuve-Loubet et le Port Marina Baie des Anges, nous avons accueilli 200 enfants à bord du bateau-école Santo Sospir afin de les sensibiliser à la protection des cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos.

**Au cours des mois de mai et juin** et grâce au FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative), nous avons eu les moyens d'accueillir les enfants issus de l'hôpital Lenval, de l'association « les enfants de Frankie », du Secours Populaire, du centre de l'enfance de Draguignan afin de leur permettre de découvrir le bateau Santo Sospir et d'apprendre à mieux connaître la faune marine méditerranéenne.

SOS Grand Bleu remercie chaleureusement le club Amadeus Plongée de Sophia Antipolis, le magasin Sub Marine Locaventure de Nice (pour le prêt de matériel), l'association Cap Plongée de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Mantalo Club, le Centre International de Plongée en Apnée de Nice, Véolia Eau, les pompiers de Nice, l'association Paddle Cleaner, la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat et bien entendu tous les autres bénévoles pour leur participation à l'opération de nettoyage des fonds marins qui s'est déroulée **le samedi 27 juillet** sur la baie d'Espalmador à Saint-Jean-Cap-Ferrat. De nombreux débris de bateaux, pneus, bouteilles en verre, métaux, déchets en plastique, etc. ont été retirés de la baie.

**Le vendredi 23 août**, à l'occasion de « la nuit internationale de la chauve-souris » et en partenariat avec la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, notre association a eu le plaisir de recevoir Magali Lemercier-Townend, Chiroptérologue pour un diaporama intitulé : « Les chauves-souris : demoiselles de la nuit ».

**Le vendredi 6 septembre**, malgré une météo peu engageante nous avons organisé la soirée « mer et amitié » à bord du Santo Sospir. Un moment privilégié, chaleureux pour se retrouver avec nos adhérents.

**Jeudi 12 septembre**, nous avons organisé notre traditionnel dîner de gala au sein du prestigieux établissement « Royal Riviera » à Saint-Jean-Cap-Ferrat. 100 convives ont ainsi contribué à la réussite de cet évènement qui a permis de récolter plus de 3 000 euros au profit de notre association. Nous remercions chaleureusement Bruno Mercadal, Directeur de l'hôtel Royal Riviera et son équipe

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

pour leur soutien sans failles dans l'organisation de ce dîner, et bien entendu tous les partenaires :
l'association « Cap des Arts » représentée par Sabine Demarte et ses amis artistes José Curti, Olive et Gérard Avez, la mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat représentée par son maire, Jean-François Dieterich, Jean-Claude Guillon, ancien chef du Grand Hôtel du Cap Ferrat et ses amis restaurateurs Alain Llorca, Christian Morisset et Jean-Claude Vannini, François-Régis Simon, Directeur du Grand Hôtel du Cap Ferrat, la maison Legrand Frères, les éditions Giletta, la boutique « Au Beaulieu Fleuri », le photographe Thierry Beauvilain Ouvrard, qui ont offert des lots d'exception et ont largement contribué au succès de la tombola organisée au cours de la soirée.

**Le vendredi 13 septembre**, la conférence-diaporama « Le Cap Ferrat et l'histoire de la Méditerranée » animée par Jean Mascle, Directeur de Recherches CNRS émérite a connu un vif succès au sein de la salle Charlie Chaplin.

**Le vendredi 4 octobre**, à Draguignan, nous avons eu l'honneur de recevoir un prix lors de la cérémonie officielle organisée par la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole Provence-Côte-D'azur. Grâce au soutien de la fondation, nous allons recevoir à bord de notre bateau-école Santo Sospir, plus de 700 enfants et adolescents en 2020, pour des sessions de sensibilisation à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos. Un grand merci à tous les internautes (adhérents et sympathisants) qui ont voté pour notre projet.

© Tiphaine Martin.

**Le samedi 5 octobre**, lors d'une sortie en mer à bord du Santo Sospir à plus de quinze milles nautiques au large de Saint-Jean-Cap-Ferrat, nous avons eu la tristesse d'observer un rorqual commun amputé de sa nageoire caudale, vraisemblablement la conséquence d'une collision avec un gros navire. Les photos, prises par les membres de notre association, ont été immédiatement transmises aux cétologues du GECEM (Groupe d'Etude des Cétacés en Méditerranée) et du GIS3M (Groupe d'Intérêt Scientifique des Mammifères Marins de Méditerranée » qui ont reconnu l'individu grâce à leurs catalogues de photo-identification. Encore plus triste, cette baleine baptisée « Fluker » avait déjà perdu un lobe de sa nageoire caudale !

**Les samedi 5 et dimanche 6 octobre**, à l'occasion de la fête de la science, nous avons animé un stand sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos au sein du Musée d'Histoire Naturelle de la ville de Nîmes. Environ 200 personnes ont visité notre stand afin d'en savoir un peu plus sur les espèces qui peuplent notre mer Méditerranée et les menaces qui pèsent sur eux.

**Le mercredi 9 octobre**, nous avons projeté « Sonic Sea » au sein de la salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat, en partenariat avec Aurore Morin, Chargée de campagne conservation marine au sein de l'association IFAW, Jean-Pierre Dick grand Navigateur, Jean-François Dieterich, Maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat et Loic Dombreval, Député et Président du groupe d'étude parlementaire Condition Animale. Ce documentaire édifiant de 60 mn a permis de mettre en lumière les effets dévastateurs des bruits générés par les activités militaires et industrielles sur la vie marine et en particulier chez les populations de mammifères marins.

**Le vendredi 11 octobre**, nous avons participé au Comité National du Sanctuaire à Toulon. A cette même occasion, nous fêtions les 20 ans du Sanctuaire Pelagos !

**Le mercredi 16 octobre**, nous avons accueilli les enfants de l'association « Les Enfants de Frankie » pour deux belles sorties en mer à bord du Santo Sospir.

**Le vendredi 18 octobre**, nous avons eu le plaisir de recevoir deux classes de l'école de Saint-Jean-Cap-Ferrat à bord du Santo Sospir.

**Les mercredi 9, vendredi 25 octobre et samedi 9 novembre**, nous avons accueilli nos adhérents pour deux sorties côtières et une sortie au large pour tenter l'observation des cétacés.

**Le vendredi 15 novembre**, nous avons été invités par le restaurant A Trego de Cap d'Ail pour la remise d'un don d'une valeur de 800 euros suite à l'organisation de trois soirées « golf en mer ». Un grand merci au restaurant A Trego, la boutique One Eagle et la commune de Cap d'Ail pour leur soutien.

**Les vendredi 29 et samedi 30 novembre,** au parc Phoenix à Nice, nous avons participé à la deuxième édition des « Rencontres Humains et Cétacés » organisées par l'équipe du GIS3M (Groupe d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins en Méditerranée). Une belle occa-

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

sion de faire le point sur les actions en cours pour limiter l'impact des activités humaines sur les populations de cétacés. Le samedi, notre association a tenu un stand de sensibilisation aux côtés de nombreuses associations de protection du milieu marin.

***Bien entendu, au-delà de ces évènements, entre le 13 avril et le 17 novembre 2019, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, notre association a accueilli quotidiennement des enfants des écoles, des centres de loisirs, ainsi que des familles et des touristes, pour de belles sorties en mer à bord du Santo Sospir, et également pour des ateliers éducatifs à terre.***
***Au total, en 2019 nous avons accueilli 3 217 personnes à bord de notre navire pour les sorties en mer et 2007 personnes pour les ateliers, animations à terre, conférences à l'extérieur et opérations de sensibilisation.***
***Il faut y ajouter les 433 personnes qui ont participé à nos conférences et à nos sorties adhérents, soit un total de 5 657 participants qui ont bénéficié de notre démarche permanente de sensibilisation à la protection de l'environnement marin !***
***C'est l'occasion de rappeler la devise de notre association : "Action + Éducation = Protection".***

**Au cours de l'année 2019, notre association a retenu l'attention de nombreux médias de presse écrite (Nice Matin...), également de radios (Radio France Bleu Azur, Radio Vinci Autoroute...) et de télévisions (TF1, France 3, Ushuaia TV). N'hésitez pas à visionner les derniers reportages TV sur notre chaine Youtube : https://www.youtube.com/channel/UC8JMuLIKoTk8OIpiA6WL4zA**

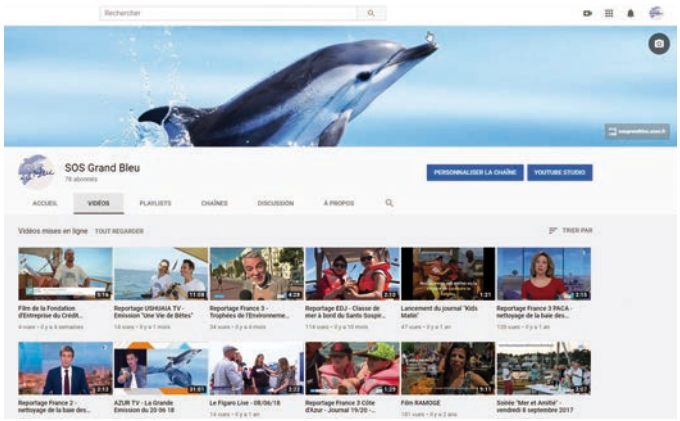


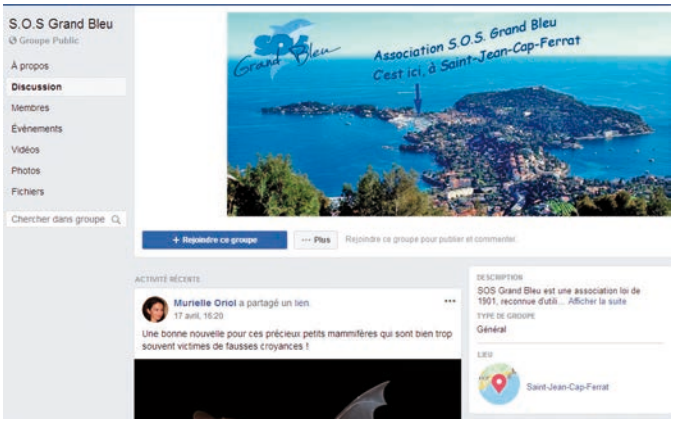


**Ce sont plus de 4 320 membres qui font désormais partie de notre groupe facebook.**
https://www.facebook.com/groups/76239608875
N'hésitez pas à vous inscrire sur ce groupe, grâce auquel vous restez informés de toutes nos invitations et de nos événements, tout en bénéficiant de nos reportages photos et vidéos sur nos actions. Nous sommes également actifs sur les réseaux Twitter et Instagram.

Notre Président Michel Bo a conclu le rapport moral en saluant et en remerciant chaleureusement les membres du Conseil d'Administration, la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat, les mécènes, les bienfaiteurs, les adhérents, les délégués régionaux et les bénévoles actifs sans lesquels l'association n'existerait pas !

**L'assemblée générale a voté à l'unanimité l'approbation de ce rapport moral.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

# Rapport financier – Exercice 2019

SCEC CALIMAR-ALEXANDRE-PIBAROT | ASSOCIATION SOS GRAND BLEU | Page : 6

## Détail du compte de résultat

| Etat exprimé en **euros** | | 01/01/2019 31/12/2019 12 mois | | 01/01/2018 31/12/2018 12 mois | | Variations | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Total des produits de fonctionnement** | | 261 127 | 100,00 | 234 001 | 100,00 | 27 126 | 11,59 |
| **Ventes de marchandises, de produits fabriqués** | | 13 636 | 5,22 | 14 285 | 6,10 | (649) | -4,54 |
| 70700 | VENTE BOUTIQUE | 13 636 | 5,22 | 14 285 | 6,10 | (649) | -4,54 |
| **Prestations de services** | | 60 137 | 23,03 | 50 570 | 21,61 | 9 568 | 18,92 |
| 70600 | PRESTATIONS SUR TERRE | 1 490 | 0,57 | 250 | 0,11 | 1 240 | 496,00 |
| 70601 | JEUNESSE ET SPORT | 50 227 | 19,23 | 47 760 | 20,41 | 2 468 | 5,17 |
| 70611 | MANIFESTATION GALA | 8 420 | 3,22 | | | 8 420 | |
| 70880 | PRODUITS ACTIVITES ANNEXES | | | 2 560 | 1,09 | (2 560) | -100,00 |
| **Subventions d'exploitation** | | 102 344 | 39,19 | 101 400 | 43,33 | 944 | 0,93 |
| 74001 | SUBENTIONS DES COMMUNES | 80 000 | 30,64 | 80 500 | 34,40 | (500) | -0,62 |
| 74002 | SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES | 12 000 | 4,60 | 12 000 | 5,13 | | |
| 74003 | SUBVENTIONS METROPOLE | 5 900 | 2,26 | 5 900 | 2,52 | | |
| 74010 | SUBVENTIONS - DEDIEES | 4 444 | 1,70 | 3 000 | 1,28 | 1 444 | 48,13 |
| **Dons** | | 23 402 | 8,96 | 10 370 | 4,43 | 13 032 | 125,68 |
| 75400 | DONS | 18 787 | 7,19 | 10 370 | 4,43 | 8 417 | 81,17 |
| 75401 | DONS DINER GALA | 4 450 | 1,70 | | | 4 450 | |
| 75412 | ABANDON DE FRAIS PAR LES BENEVOL | 166 | 0,06 | | | 166 | |
| **Cotisations** | | 60 414 | 23,14 | 54 960 | 23,49 | 5 454 | 9,92 |
| 75600 | ADHESIONS | 7 237 | 2,77 | 7 201 | 3,08 | 36 | 0,50 |
| 75601 | ADHESIONS JEUNESSE ET SPORT | 50 227 | 19,23 | 47 760 | 20,41 | 2 468 | 5,17 |
| 75602 | ADHESIONS MAIRIES | 2 950 | 1,13 | | | 2 950 | |
| **Autres produits de gestion courante** | | 3 | | 2 417 | 1,03 | (2 414) | -99,88 |
| 75800 | PRODUITS DIVERS DE GESTION | 3 | | 2 417 | 1,03 | (2 414) | -99,88 |
| **Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges** | | 1 192 | 0,46 | | | 1 192 | |
| 79100 | TRANSFERT DE CHARGES | 1 192 | 0,46 | | | 1 192 | |
| **Total des charges de fonctionnement** | | 219 455 | 84,04 | 220 149 | 94,08 | (694) | -0,32 |
| **Achats** | | 13 906 | 5,33 | 6 232 | 2,66 | 7 675 | 123,16 |
| 60700 | ACHATS MARCHANDISES | 4 566 | 1,75 | 5 270 | 2,25 | (704) | -13,36 |
| 60100 | ACHATS POUR MANIFESTATIONS | 998 | 0,38 | 962 | 0,41 | 36 | 3,79 |
| 60110 | ACHATS MANIFESTATION GALA | 8 343 | 3,19 | | | 8 343 | |
| **Variation de stock** | | 1 033 | 0,40 | (265) | -0,11 | 1 298 | 489,12 |
| 60370 | VARIATION STOCK MARCHANDISES | 1 033 | 0,40 | (265) | -0,11 | 1 298 | 489,12 |
| **Autres achats et charges externes** | | 49 123 | 18,81 | 30 785 | 13,16 | 18 339 | 59,57 |
| 60611 | ELECTRICITE | 510 | 0,20 | 332 | 0,14 | 178 | 53,77 |
| 60612 | EAU | 84 | 0,03 | 110 | 0,05 | (26) | -23,77 |
| 60614B | CARBURANT BATEAU | 5 598 | 2,14 | 6 409 | 2,74 | (810) | -12,64 |
| 60614V | CARBURANT VOITURE | 451 | 0,17 | 527 | 0,23 | (76) | -14,34 |
| 60630 | PETITS OUTILLAGES | 289 | 0,11 | 978 | 0,42 | (690) | -70,50 |
| 60630B | PETITS MATERIELS BATEAU | 398 | 0,15 | | | 398 | |
| 60631 | PRODUITS ENTRETIEN | 7 | | 25 | 0,01 | (17) | -70,22 |
| 60640 | FOURNITURES DE BUREAU | 1 395 | 0,53 | 1 832 | 0,78 | (438) | -23,88 |
| 60680 | SERVICES EXTERIEURS DIVERS | | | (319) | -0,14 | 319 | 100,00 |
| 61320 | LOCATION IMMOBILIERE | 20 | 0,01 | | | 20 | |
| 61321 | PLACES DE PORT | | | 1 422 | 0,61 | (1 422) | -100,00 |
| 61351 | LOCATION PHOTOCOPIEUR | 1 447 | 0,55 | 1 709 | 0,73 | (262) | -15,33 |
| 61352 | LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR | 664 | 0,25 | 568 | 0,24 | 96 | 16,84 |
| 61353 | LOCATION BOITE POSTALE | 14 | 0,01 | | | 14 | |
| 61355 | HEBERGEMENT INTERNET | 240 | 0,09 | 100 | 0,04 | 140 | 140,00 |

SCEC CALIMAR-ALEXANDRE-PIBAROT | ASSOCIATION SOS GRAND BLEU | Page : 7

## Détail du compte de résultat

| Etat exprimé en **euros** | | 01/01/2019 31/12/2019 12 mois | | 01/01/2018 31/12/2018 12 mois | | Variations | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 61550 | ENTRETIEN REPARATION | 532 | 0,20 | 95 | 0,04 | 437 | 462,66 |
| 61551 | ENTRETIEN REPARATION BATEAU | 18 841 | 7,22 | 869 | 0,37 | 17 973 | NS |
| 61552 | ENTRETIEN REPARATION VOITURE | 41 | 0,02 | 308 | 0,13 | (267) | -86,72 |
| 61560 | MAINTENANCE | 818 | 0,31 | 29 | 0,01 | 789 | NS |
| 61611 | ASSURANCE ASSOCIATION | 917 | 0,35 | | | 917 | |
| 61612 | ASSURANCE BATEAU | 2 320 | 0,89 | 1 621 | 0,69 | 699 | 43,13 |
| 61613 | ASSURANCE VOITURE | 604 | 0,23 | 565 | 0,24 | 39 | 6,93 |
| 61810 | DOCUMENTATION | 251 | 0,10 | 843 | 0,36 | (592) | -70,23 |
| 61850 | COLLOQUES FORMATIONS | 768 | 0,29 | 70 | 0,03 | 698 | 998,04 |
| 62260 | HONORAIRE COMPTABILITE | 3 096 | 1,19 | 3 276 | 1,40 | (180) | -5,49 |
| 62275 | FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX | | | 299 | 0,13 | (299) | -100,00 |
| 62310 | PUBLICITES | 553 | 0,21 | 982 | 0,42 | (429) | -43,72 |
| 62330 | PUBLICATIONS | 3 054 | 1,17 | 4 426 | 1,89 | (1 372) | -31,00 |
| 62510 | VOYAGE ET DEPLACEMENT | 2 239 | 0,86 | 512 | 0,22 | 1 728 | 337,48 |
| 62630 | AFFRANCHISSEMENT - POSTE | 2 670 | 1,02 | 1 997 | 0,85 | 672 | 33,65 |
| 62643 | TELECOMMUNICATION | 924 | 0,35 | 924 | 0,39 | | 0,04 |
| 62700 | FRAIS BANQUES | 357 | 0,14 | 277 | 0,12 | 80 | 29,05 |
| 62810 | COTISATIONS ADHESIONS | 20 | 0,01 | | | 20 | |
| **Impôts, taxes, versements assimilés** | | 2 598 | 0,99 | 2 716 | 1,16 | (118) | -4,34 |
| 63330 | TAXE FORMATION CONTINUE | 2 043 | 0,78 | 2 118 | 0,91 | (75) | -3,54 |
| 63512 | TAXE FONCIERE | 555 | 0,21 | 598 | 0,26 | (43) | -7,19 |
| **Rémunération du personnel** | | 107 747 | 41,26 | 124 582 | 53,24 | (16 835) | -13,51 |
| 64110 | SALAIRES BRUTS | 107 572 | 41,20 | 108 615 | 46,42 | (1 044) | -0,96 |
| 64120 | PROVISION CONGES PAYES | 175 | 0,07 | 15 967 | 6,82 | (15 791) | -98,90 |
| **Charges sociales** | | 36 373 | 13,93 | 49 297 | 21,07 | (12 924) | -26,22 |
| 64510 | COTISATION URSSAF | 27 242 | 10,43 | 33 776 | 14,43 | (6 534) | -19,33 |
| 64530 | COTISATION RETRAITE | 7 744 | 2,97 | 7 820 | 3,34 | (77) | -0,98 |
| 64535 | COTISATION PREVOYANCE | 507 | 0,19 | 519 | 0,22 | (12) | -2,32 |
| 64580 | CHARGES SOCIALES S/ CP | 618 | 0,24 | 6 787 | 2,90 | (6 169) | -90,90 |
| 64750 | MEDECINE DU TRAVAIL | 263 | 0,10 | 395 | 0,17 | (132) | -33,43 |
| **Dotations aux amortissements et aux dépréciations** | | 8 674 | 3,32 | 6 696 | 2,86 | 1 978 | 29,53 |
| 68111 | DAP IMMOB INCORPORELLES | 322 | 0,12 | | | 322 | |
| 68112 | DAP IMMO. CORPORELLES | 8 352 | 3,20 | 6 696 | 2,86 | 1 656 | 24,73 |
| **Autres charges** | | | | 106 | 0,05 | (106) | -100,00 |
| 65100 | DROITS D'AUTEURS | | | 49 | 0,02 | (49) | -100,00 |
| 65800 | CHARGES DIVERSES DE GESTION | | | 57 | 0,02 | (57) | -100,00 |
| **RESULTAT COURANT NON FINANCIER** | | 41 672 | 15,96 | 13 852 | 5,92 | 27 820 | 200,83 |
| **RESULTAT FINANCIER** | | 858 | 0,33 | 1 013 | 0,43 | (155) | -15,27 |
| **Intérêts et produits financiers** | | 858 | 0,33 | 1 013 | 0,43 | (155) | -15,27 |
| 76800 | AUTRES PRODUITS FINANCIERS | 858 | 0,33 | 1 013 | 0,43 | (155) | -15,27 |
| **RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS** | | 42 531 | 16,29 | 14 865 | 6,35 | 27 665 | 186,10 |
| **Résultat exceptionnel** | | | | | | | |
| **Impôts sur les sociétés** | | 73 | 0,03 | | | 73 | |
| 69500 | IMPOTS SUR LES SOCIETES | 73 | 0,03 | | | 73 | |
| **TOTAL DES PRODUITS** | | 261 986 | 100,33 | 235 014 | 100,43 | 26 971 | 11,48 |
| **TOTAL DES CHARGES** | | 219 528 | 84,07 | 220 149 | 94,08 | (621) | -0,28 |

SCEC CALIMAR-ALEXANDRE-PIBAROT | ASSOCIATION SOS GRAND BLEU | Page : 8

## Détail du compte de résultat

| Etat exprimé en **euros** | 01/01/2019 31/12/2019 12 mois | | 01/01/2018 31/12/2018 12 mois | | Variations | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Excédent ou déficit de l'exercice** | 42 458 | 16,26 | 14 865 | 6,35 | 27 592 | 185,61 |
| **Contributions volontaires en nature** | | | | | | |
| **Charges des contributions volontaires en nature** | | | | | | |

ACTUALITÉS

# Concours de la Fondation Ulrich Rampp Foundation

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement du “Grand prix environnemental pour une conscience planétaire” organisé par nos amis de l’Ulrich Rampp Foundation.
Notre association SOS Grand Bleu fait partie des six structures choisies par la fondation, dès lors, nous comptons vivement sur votre vote pour accéder au premier prix qui nous permettrait de développer et poursuivre nos activités d’éducation à l’environnement marin ainsi que nos missions de protection des cétacés. Pour voter, merci de vous rendre sur le site de la fondation : https://www.ulrichramppfoundation.org/prix-environnemental et ensuite vous sélectionnez notre association (photo de notre site internet) en cliquant sur “Je choisis ce projet” ; votre e-mail (vote) sera directement envoyé et comptabilisé sur le site de la fondation.
Nous vous remercions par avance du temps que vous accorderez à ce vote.

# Les aquariums du monde contre les déchets marins

Le 3 mars dernier, SOS Grand Bleu a répondu à l'invitation du musée océanographique de Monaco à la cérémonie "Les aquariums du monde contre les plastiques" en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, pour la journée mondiale de la vie sauvage.
La coalition des aquariums du monde contre la pollution

plastique et le lancement d'une coalition internationale (185 aquariums de 41 pays) pour la biodiversité étaient au cœur de cette cérémonie organisée conjointement par la Commission européenne et l'Institut océanographique.
Les deux institutions inviteront tous les parcs nationaux, aquariums, jardins botaniques, zoos, musées de sciences et d’histoire naturelle du monde à unir leurs forces et à sensibiliser le public à la crise de la nature, avant la Cop 15 de la Convention sur la diversité biologique à Kunming (Chine) en octobre prochain.
La cérémonie a été ouverte par le directeur général de l’Institut Océanographique, Robert Calcagno, suivi par les discours de Virginijus Sinkevicius, Commissaire européen chargé de l’Environnement, des Océans et de la Pêche, et d’Inger Andersen, Directrice Exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
Inger Andersen annonce que l’année 2020 doit être consacrée à la protection des océans et elle nous invite à soutenir la biodiversité marine avec le hashtag #UnitedforBiodiversity.
Virginijus Sinkevicius envoie un message pour le futur et insiste sur l’importance de la protection et la préservation mondiale des océans pour une meilleure santé de l'homme et la lutte contre le changement climatique.
Suite aux nombreux impacts que subit l’environnement marin par l’augmentation excessive de l’utilisation du plastique à travers le monde, la Commission Européenne s’adresse à tous les parcs nationaux, aquariums, jardins botaniques, zoos, musées des sciences et musées d’histoire naturelle afin qu'ils amplifient leur mobilisation pour sensibiliser le public à la protection de la biodiversité.
L’Institut océanographique de Monaco est la première institution à rejoindre cette coalition mondiale.
Enfin, une campagne réalisée par la Commission Européenne a été présentée : elle vise à faire prendre conscience de l’utilisation excessive du plastique et des alternatives existantes pour limiter cet usage néfaste.
Un accord-cadre a été signé à l'issue de cette cérémonie, convention qui vise à consolider les diverses contributions financières versées par la Principauté au programme des Nations Unies, notamment en faveur de ces activités de lutte contre la pollution plastique marine ou encore de gestion durable des récifs coralliens.
Et vous, êtes-vous prêts à changer votre relation avec le plastique ?

Pascale Martinat
Administratrice de SOS Grand Bleu

# Charte Pelagos

Le vendredi 28 février, la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat a été évaluée dans le cadre de la charte Pelagos signée le 13 septembre 2010. Tous les deux ans, la partie française du Sanctuaire Pelagos évalue les communes signataires de la charte afin de voir si celles-ci se sont orientées vers une meilleure prise en compte des mammifères marins et du Sanctuaire Pelagos dans leurs activités quotidiennes.

***En haut, de gauche à droite : Magalie Alaphilippe (Equipe d’animation Pelagos France) et Murielle Oriol (SOS Grand Bleu).***
***En bas, de gauche à droite : Yvon Milon (premier adjoint en charge de l’environnement), Elisabeth Karno (déléguée au tourisme) et Marion Peirache (Equipe d’animation Pelagos France).***

SANTO SOSPIR

# Travaux Santo Sospir

Concernant les travaux effectués sur le Santo Sospir, c'est le chantier naval « Monaco Marine » basé sur le port de Saint-Laurent-du-Var qui nous a accueillis gracieusement en janvier 2020. La peinture antifouling étant fournie par le chantier « Monaco Marine » de Beaulieu-sur-Mer. Nous tenons à les remercier tous très chaleureusement pour leurs aides précieuses.

*De gauche à droite :*
*Sébastien Perez, chef de parc du chantier Monaco Marine de Saint-Laurent-du-Var,*
*Jules Chaumet, stagiaire en charpenterie de marine,*
*Antonin Dreveau, charpentier de marine,*
*David Carré, charpentier de marine,*
*François Guntz, skipper-éducateur,*
*Hervé Ambrosino, directeur du chantier Monaco Marine de Saint-Laurent-du-Var,*
*Arnaud Guillard, skipper-éducateur.*

Suite au bilan dressé en novembre avec nos charpentiers David Carré et Antonin Dreveau, le projet pour cet hiver 2019-2020 était de remplacer les pavois extérieurs bâbord et tribord. Néanmoins, suite au fort coup de vent de Sud-Ouest et aux vagues du mois de décembre dernier, de nombreux bateaux du port de Saint-Laurent-du-Var ont subi des dommages, et l'aire publique du chantier naval a été submergée de demandes de mise à terre. C'est la raison pour laquelle la durée des travaux de charpenterie a dû être réduite à trois semaines, et seul le pavois extérieur tribord a pu être renforcé et ses bordées changées. Le dernier jour pour les charpentiers a été réservé à quelques petites mais nécessaires réparations (calfatage, remaillets sur la quille).

Concernant les travaux pour l'hiver prochain, nous essaierons d'obtenir une durée de chantier plus importante (idéalement six semaines) afin de réaliser simultanément la restauration, du côté bâbord, du pavois, du plat-bord et de la préceinte. En effet la dépose des uns facilite l'accès aux autres et permet d'optimiser le temps passé au chantier. Nous devrons également déposer et remplacer une pièce de la quille.

Arnaud Guillard,
Skipper et animateur sur le Santo Sospir

*Début du démontage.*

*Renforcement de la partie arrière.*

*L'intégralité du pavois est déposée.*

## SANTO SOSPIR (SUITE)

*Pose des premières bordées.*

*Plus de 45° de twist sur la longueur pour la bordée du haut.*

*Plus de 250 "bouchons"...*

*On en a même profité pour poser des écubiers.*

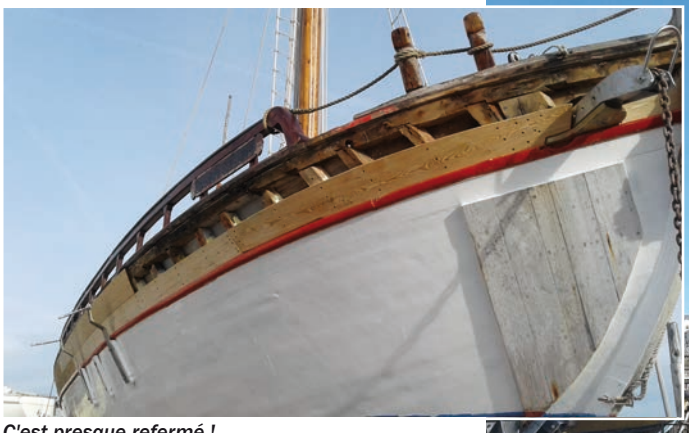

*C'est presque refermé !*

*Prêt à rentrer à Saint-Jean-Cap-Ferrat !*

MENACES

# Dauphins communs sous surveillance (Hiver 2020)

Contexte : depuis de nombreuses années, des centaines de petits cétacés s'échouent morts sur la côte atlantique française chaque hiver. Ce phénomène s'est intensifié depuis 2016 pour atteindre plus de 1 200 échouages de petits cétacés recensés au cours de l'hiver 2019.
- La principale espèce : le dauphin commun.
- La principale cause : la capture accidentelle dans un engin de pêche. Combien de dauphins communs meurent par capture accidentelle ?
Ces dernières années, on estime entre 5 000* (en 2016) et 11 500* (en 2019) dauphins communs morts par capture accidentelle dans le golfe de Gascogne. Ces estimations sont réalisées à partir de modèles de dérive inverse corrigés avec les conditions météorologiques et la perte des animaux qui coulent. Ce modèle permet également d'identifier les zones de mortalité en mer.

La Tranche-sur-Mer (Vendée) – mars 2017
© C. Dars / Observatoire Pelagis

**Quel est l'état de la population de dauphins communs ?**

La population de dauphins communs est estimée à environ 500 000* individus à l'échelle des eaux européennes dont environ 200 000* individus dans le golfe de Gascogne en hiver (ces estimations sont antérieures à 2016). Il n'est pas possible aujourd'hui de donner de tendance car il n'y a qu'une seule estimation à l'échelle des eaux françaises. La prochaine évaluation est prévue en 2021.

**Quel impact pour la population de dauphin commun ?**

A partir des estimations de mortalité et d'abondance disponibles pour le golfe de Gascogne, il est possible d'évaluer le taux de mortalité additionnelle par capture accidentelle. D'après plusieurs organisations internationales telle que la Commission Baleinière Internationale, un taux de mortalité lié aux activités humaines dépassant 1,7% n'est pas soutenable pour une population de petits cétacés. Dans l'état actuel des connaissances, le taux de mortalité pour le dauphin commun dans le golfe de Gascogne est, depuis plusieurs années, supérieur à ce seuil. Ceci suggère que la pression qui pèse sur les dauphins communs du golfe de Gascogne n'est très probablement pas soutenable même à moyen terme.

**Quels seraient les métiers de la pêche concernés ?**

Si depuis une vingtaine d'années, les chalutiers pélagiques « en bœuf » ont été identifiés comme générant des captures accidentelles, il est aujourd'hui certain que d'autres pêcheries sont également concernées. Les chalutiers pélagiques se sont équipés de répulsifs acoustique dont l'efficacité a été estimée à 65* % au cours de la saison de pêche en 2018. Au cours de l'hiver 2019, 28 % des opérations de pêche observées ont permis d'estimer le nombre de dauphins communs capturés à 420* individus, soit moins de 4*% de la mortalité additionnelle estimée. Grâce au modèle de dérive inverse qui permet de reconstruire les trajectoires des carcasses de dauphins avant leur échouage, il est possible d'identifier des zones probables de mortalité. Ces zones ont été comparées aux zones de pêche de certaines flottilles françaises et européennes. Il semble que les chalutiers espagnols, les fileyeurs français ciblant le merlu et la lotte, ont également une activité de pêche dans des zones qui se superposent aux zones de mortalité des dauphins. Néanmoins, cela ne permet pas de conclure que toutes ces pêcheries sont responsables des captures accidentelles. Ce manque crucial de données pour identifier les autres pêcheries devrait faire l'objet d'une attention particulière, avec notamment une augmentation de l'effort d'observation sur les fileyeurs.

**Quelles actions prévues pour l'hiver 2020 ?**

Les actions prévues cet hiver sont en partie le résultat des réflexions menées depuis 2017 par le Groupe de travail national sur les captures accidentelles, piloté par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture et composé de professionnels de la pêche, de scientifiques, de gestionnaires et d'associations de protection de la nature.
https://agriculture.gouv.fr/captures-accidentelles-de-petits-cetaces-en-atlantique-mise-en-place-dun-groupe- de-travail-en-2017

* valeur estimée moyenne encadrée d'une incertitude.

## MENACES (SUITE)

**A terre : le RNE[1] (Réseau National Echouages) surveille et analyse.**

Le recensement continu des échouages sur le littoral et l'examen systématique des carcasses sont bien évidemment maintenus. Ce suivi est assuré par les correspondants du RNE sous la coordination scientifique de l'Observatoire Pelagis.
http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/observatoire/Suivi-des-echouages-37/le-reseau-echouages-rne/

Au cours de l'hiver 2019-2020, le RNE sera équipé d'un nouvel espace temporaire de congélation des carcasses afin d'en conserver un plus grand nombre pour leur autopsie vétérinaire et l'analyse complémentaire de leur état de santé, du régime alimentaire et de l'impact démographique des captures accidentelles.

Afin d'améliorer l'évaluation des taux d'échouages (nombre d'animaux échoués par rapport au nombre d'animaux réellement morts en mer) et de valider le modèle de dérive, des pêcheurs (Bretagne, Pays de Loire, Nouvelle-Aquitaine) participeront également, en posant des bagues sur les animaux capturés accidentellement avant de les rejeter en mer.

**En mer : LICADO[2] (LImitation des Captures Accidentelles de Dauphin cOmmun dans le golfe de Gascogne) teste et OBSMER[3] (OBServation des captures en MER) embarque.**

L'objectif de du projet LICADO, prévu sur 3 ans, est de proposer des dispositifs technologiques et des pratiques innovantes pour limiter les captures accidentelles de dauphins communs dans les pêcheries utilisant le chalut pélagique et le filet maillant dans le golfe de Gascogne.
https://www.comite-peches.fr/licado-nouveau-programme-limiter-captures-accidentelles-de-dauphins/

Chaluts pélagiques : au cours de l'hiver, le volet technologique sera mis en place, il est notamment prévu d'équiper les chalutiers de dispositifs de dissuasion acoustiques (pingers) et de tester l'efficacité d'un nouveau prototype conçu pour limiter également les nuisances sonores dans l'environnement marin (directionnel et interactif pour ne fonctionner qu'en présence des dauphins).

Des observateurs embarqueront pour suivre ces essais et évaluer l'efficacité de ces dispositifs. Les essais sont envisagés sur 4 des 15 paires de chalutiers pélagiques pêchant en hiver dans le golfe de Gascogne. Les autres paires seront équipées du modèle de pinger commercial déployé depuis deux hivers à l'initiative des pêcheurs (projet PIC).
https://www.pecheursdebretagne.eu/actus/actualites-actus/nl21-pic/

Fileyeurs : au cours de l'hiver 2020, la priorité est mise sur l'acquisition de connaissances. Ainsi une partie de l'effort d'observation du programme OBSMER, programme d'observation scientifique de la pêche, sera redéployé afin de renforcer la couverture sur les fileyeurs pêchant en hiver sur les zones de mortalité.

Le déploiement d'un prototype de répulsifs acoustiques sera également testé sur 4 navires fileyeurs. Partant de l'hypothèse que le risque de capture est peut-être plus élevé au moment du filage (lorsque le navire déploie son filet dans l'eau), cette opération sera couverte à l'aide d'un répulsif immergé depuis le navire. Ces dispositifs acoustiques seront également équipés d'un hydrophone permettant de confirmer la présence des dauphins au cours de cette opération.

Néanmoins les captures accidentelles peuvent aussi avoir lieu lorsque le filet est calé. Dans ce cas il n'est évidemment pas concevable de couvrir l'ensemble des filets mis à l'eau en hiver avec des répulsifs acoustiques émettant en permanence, que ce soit pour des raisons opérationnelles ou écologiques. Le projet visera donc à développer un dispositif interactif qui sera mis en fonctionnement que lorsqu'il aura détecté la présence de dauphins. Une seconde piste technologique s'intéressera à la détectabilité des filets par les dauphins, par la mise en place de réflecteurs acoustiques.

Enfin, un volet du projet LICADO porte sur les réflexions autour des stratégies de pêche innovantes : bonnes pratiques, stratégies d'évitement et gestion spatio-temporelle de la pêche. Le résultat d'enquêtes menées par le CNPMEM (Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins) fin 2019 auprès des professionnels, dans le cadre de ce volet, devrait également permettre d'identifier les conditions dans lesquelles ont lieu les captures accidentelles de dauphins communs.

**Depuis les airs : CAPECET[4] (Comprendre et évaluer les Captures Accidentelles de PEtits CETacés) recense et cartographie.**

Cette action s'inscrit dans un vaste projet qui comporte plusieurs volets dont l'étude des circonstances environnementales associées aux événements de mortalité et l'étude des effets démographiques des captures accidentelles sur la population de dauphins communs.

Cet hiver, l'action vise à évaluer l'abondance des dauphins communs sur les zones de pêche et identifier les zones de plus fortes densités. Elle visera également à suivre le mouvement de la population de dauphins communs au cours de l'hiver. L'objectif à terme est de participer à la construction d'un modèle de prédiction des changements de distribution des dauphins communs en fonction des caractéristiques environnementales rencontrées en hiver dans le golfe de Gascogne.

L'observation aérienne est un moyen très adapté à l'étude de l'abondance et de la distribution des populations de cétacés et cette méthode est maîtrisée depuis de nombreuses années par l'Observatoire Pelagis pour des recensements aussi bien en métropole qu'en outre-mer.
http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/observatoire/Suivi-en-mer/

Au cours de l'hiver, un avion basé à La Rochelle et une équipe d'observateurs se tiendront prêts à survoler une vaste zone (35 000 km²) allant de l'estuaire de la Loire au bassin d'Arcachon et s'étendant au large jusqu'au talus continental à environ 200 km de la côte. L'observation en mer est fortement dépendante des conditions de mer, les bonnes fenêtres météorologiques seront exploitées entre janvier et avril 2020.

**Un futur cadre réglementaire identifie les priorités d'actions**

Un Plan National d'Actions pour la protection des Cétacés préparé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire est en cours d'adoption. Il décline la stratégie nationale de protection des cétacés en quatre axes et dix-huit actions pour les eaux de métropole et des collectivités d'outre-mer. L'évaluation permanente des captures accidentelles et de l'état de conservation du dauphin commun et des autres petits cétacés concernés par cette pression fait partie de l'axe sur le renforcement des connaissances et des impacts des activités humaines (Axe 1). La réduction des captures accidentelles de cétacés dans les engins de pêches est une action explicitement identifier de l'axe portant sur la réduction des pressions anthropiques (Axe 2). La nécessaire coopération transfrontalière qui permettra de résoudre cette question dans le golfe de Gascogne, et la mise en accord des actions nationales avec les mesures internationales font partie de l'axe visant à renforcer l'action internationale en faveur de la protection des cétacés (Axe 3). Enfin, le développement de nouveaux référentiels d'enseignement pour les formations des futurs professionnels permettra d'initier les futurs professionnels de la pêche aux questions environnementales (Axe 4).

[1] RNE : Réseau National Echouages
Pilotage : Observatoire Pelagis et correspondants du RNE.
Financement : Agence Française pour la Biodiversité et Direction de l'Eau et de la Biodiversité.

[2] LICADO : LImitation des Captures Accidentelles de Dauphin cOmmun dans le golfe de Gascogne
Pilotage : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins en partenariat avec Ifremer, Organisation de Producteurs Les Pêcheurs de Bretagne, Association Grand Littoral Atlantique, SAS OC-Tech et Observatoire Pelagis. Financement : Europe, Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture et France Filière Pêche.

[3] OBSMER : OBServation des captures en MER Pilotage : Ifremer.
Financement : Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture.

[4] CAPECET : Comprendre et évaluer les Captures Accidentelles de PEtits CETacés
Pilotage : Observatoire Pelagis.
Financement : Direction de l'Eau et de la Biodiversité.

**Note de l'Observatoire Pelagis UMS 3462 - La Rochelle Université et CNRS**

L'Observatoire Pelagis est une unité mixte de services de l'Université de la Rochelle et du CNRS, dont la mission est le suivi de l'état de conservation des populations de mammifères marins et autres prédateurs marins dans les eaux françaises.

# Fin de la pêche au chalut pélagique sur le plateau de Rochebonne : une bonne nouvelle pour les poissons et les cétacés !

Fin décembre 2019, la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine a annoncé ne pas reconduire cet hiver l'autorisation dérogatoire de pêche au chalut pélagique sur le plateau de Rochebonne (à l'Ouest de l'île de Ré). Outre l'impact important de cette pêche sur les poissons (notamment le bar), elle causait également d'importants impacts sur les cétacés et participait aux échouages massifs sur les côtes de Vendée et de Charente-Maritime.
C'est le fruit de l'importante mobilisation du public et des associations du mouvement France Nature Environnement.
La pêche au chalut pélagique est un mode de pêche non sélectif, qui s'exerçait en l'occurrence au sein d'un secteur naturel particulièrement sensible et désigné à ce titre en tant que site Natura 2000 (directives Oiseaux et Habitats).
La fin de cette pêche bénéficiera aux cétacés mais également aux bars (loups en Méditerranée), l'une des espèces de « poissons cibles » de cette pratique alors qu'elle est aujourd'hui considérée comme menacée. Rochebonne est pour celle-ci une importante zone de nourricerie et de reproduction. La maturité sexuelle est atteinte entre 4 à 7 ans pour les mâles, 5 à 8 ans pour les femelles, et la ponte se produit particulièrement dans cette période hivernale. Permettre le chalutage dans une zone de frai, et pendant la période de reproduction, ne pouvait que nuire à la pérennité de l'espèce.

Voir ici le communiqué de presse de la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine : http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communiques-et-dossiers-de-presse/Fin-de-la-peche-au-chalut-pelagique-sur-le-plateau-de-Rochebonne?fbclid=IwAR1s9-fiyrXzeURCcFF3x3Y18iMMeKjFy7jDULn9kbN3EbmGTiFXQ3NAqs8

Source : France Nature Environnement Pays de la Loire

OBSERVATION

# Des orques en Italie !

Les orques (*Orcinus orca*) sont des cétacés à dents (odontocètes) qui fréquentent de manière préférentielle les eaux côtières froides et tempérées.
Les mâles peuvent atteindre dix mètres pour un poids de neuf tonnes. Le dos et les flancs sont noirs alors que le ventre est blanc ; ils ont une tache blanche caractéristique en arrière de l'œil. Les nageoires pectorales et caudale des mâles adultes sont plus larges que celles des femelles adultes. L'aileron dorsal peut atteindre 1.8 mètre de haut chez les mâles et 0.9 mètre chez les femelles.
Les orques se nourrissent d'une grande variété de proies (poissons, céphalopodes, oiseaux et mammifères marins). Ils se retrouvent donc au sommet de la chaîne alimentaire, ce qui leur a valu le nom de "baleine tueuse" (Killer-Whale).

En Méditerranée, des observations d'orques sont faites régulièrement du côté du détroit de Gibraltar (notamment en période de migration du thon rouge d'Atlantique), où il existe une population résidente. Mais parfois des individus, et cela demeure nettement plus rare, sont observés au-delà du détroit, au cœur de notre mer Méditerranée, et c'est le cas d'un groupe composé de cinq individus observé au début du mois de décembre 2019 à proximité du port de Gênes. La dernière observation d'orques en mer ligurienne remonterait à 1985 !

© F. Bassemayousse.

Ces observations ont suscité la curiosité des médias et ont été très rapidement relayées via les réseaux sociaux. D'ailleurs, heureusement que nous étions en plein hiver et que les conditions météorologiques n'étaient pas très satisfaisantes, car il aurait été compliqué de gérer les plaisanciers trop curieux et parfois irrespectueux des distances d'approche et donc du code de bonne conduite instauré dans le cadre du Sanctuaire Pelagos.

**Chronologie des observations :**

13 novembre 2019 : le groupe d'orques est observé au large de Carthagène (Espagne)

17 novembre 2019 : le groupe est observé au large de l'île de Formentera (Baléares)

22 novembre 2019 : le groupe est observé au large de Carloforte (Sardaigne)

1er décembre 2019 : le groupe de cinq individus (dont un bébé) est observé à proximité du port de Gênes (Italie) et y restera environ 18 jours.

© Mario Colombo.

5 décembre 2019 : On constate que la mère du petit tente de le soutenir en surface, comme pour l'aider à respirer, alors qu'il est malheureusement déjà mort...

Ce comportement est souvent observé chez les cétacés. En effet, Il existe une hormone appelée ocytocine (parfois appelée "hormone de l'amour", ou "hormone du lien social") sécrété par l'hypophyse notamment lors de l'accouchement et de l'allaitement et qui renforce les liens maternels. Elle affecte donc le comportement en cas de décès d'un membre du groupe et particulièrement celui de la mère lorsque son petit meurt. C'est certainement ce qui a poussé le groupe à rester dans la zone portuaire aussi longtemps.

16 décembre 2019 : Grâce à la collaboration entre les groupes scientifiques italiens (l'Institut de Recherche Tethys, Menkab), et le groupe islandais « Orca Guardians Iceland », l'identification des quatre individus est effectuée grâce à la technique de la photo-identification*. Marie Mrusczok, spécialiste des orques en Islande depuis six ans, a comparé les photos réalisées par les scientifiques italiens avec son catalogue de photo-identification ouest-islandais composé de plus de 300 ailerons d'orques. Elle a ainsi découvert que les quatre orques observées en Italie étaient souvent aperçues le long de la péninsule islandaise de Snaefellsnes, où ils se nourrissent de harengs. On ne sait pas ce que ces orques peuvent bien manger en Méditerranée mais cela doit être plus compliqué pour eux de satisfaire leurs besoins alimentaires.
**Les quatre individus, identifiés comme SN113 « Riptide », SN114 rebaptisé « Zena » (Gènes en patois Génois), SN115 « Dropi » et SN116 « Aquamarine », sont les mêmes orques qui étaient présentes au large de la côte ouest de l'Islande chaque été de 2014 à 2017.**

## INITIATIVE CONTRE LA POLLUTION MARINE (SUITE)

18 décembre 2019 : le groupe est observé au large de Savone

20 décembre 2019 : le groupe est observé au large de Portofino

27 décembre 2019 : le groupe est observé dans le Détroit de Messine (soit une distance de 800 kilomètres parcourue en une semaine) mais apparemment celui-ci ne comptait plus que trois individus. La communauté scientifique craint que l'individu manquant soit Dropi (femelle ou jeune mâle) qui présentait déjà un fort amaigrissement début décembre.

3 février 2020 : une orque est observée au large du Liban

10 février 2020 : Une orque est retrouvée morte échouée sur le rivage de Sarafand, au Liban. Des photos de la carcasse sont réalisées et envoyées à l'association islandaise afin d'essayer d'identifier l'individu. L'identification sera rendue compliquée en raison de l'état de décomposition avancée de l'animal. D'autre part, impossible de vérifier la dorsale qui a été sectionnée certainement par un pêcheur qui l'a retrouvé dans son filet et rejeté à la mer.
*Les premiers résultats de la nécropsie effectuée par les chercheurs locaux sur l'orque échouée ont permis de vérifier qu'il s'agissait d'une femelle, et qu'elle avait l'estomac vide ! Il apparaît donc très probable qu'il s'agisse de l'un des membres du "pod" qui a longtemps séjourné dans le port de Gênes et dont, semble-t-il, il ne reste plus que le mâle « Riptide ». Pour une raison inexpliquée, ces orques ne mangent pas. Peut-être qu'elles sont malades, ou bien qu'elles sont hyper-spécialisées dans une nourriture donnée et n'ont ainsi pas réussi à s'adapter à des proies différentes.*
*On sait en effet que les différents groupes d'orques ont des habitudes très différentes en ce qui concerne la nourriture. Certaines chassent des phoques, d'autres ne mangent que des saumons, d'autres encore sont extrêmement flexibles et sont capables de profiter de tout.*

19/20 février 2020 : Une orque est à nouveau observée au large du Liban devant Beyrouth.

© Orca Guardians Iceland.

L'association islandaise « Orca Guardians Iceland » confirme l'identification de l'orque masculine aperçue les 19 et 20 février 2020, dans la région de Beyrouth en tant que « Riptide SN13 » de la péninsule de Snaefellsnes en l'Islande ! **Il s'agit de la plus longue migration connue effectuée par une orque à ce jour, avec plus de 5 200 kilomètres parcourus !**

29 février 2020 : Riptide est observée au large de Haïfa, en Israël.

Les scientifiques excluent pas que Riptide puisse s'être éloigné volontairement du reste du groupe. En Islande, il n'est pas rare de voir des mâles solitaires. Néanmoins, en raison de la découverte d'un individu mort dans les eaux libanaises, et du fait que le mâle Riptide semblait plutôt émacié d'après les dernières photos, l'hypothèse la plus probable serait de penser qu'il est le dernier survivant du groupe !

Depuis la fin du mois de février 2020, aucune nouvelle observation n'a été faite.

***Rappel sur la technique de photo-identification :***
*Cette technique consiste à prendre des photos essentiellement de la nageoire dorsale, de la caudale et du dos des cétacés. La photo-identification utilise la pigmentation, la forme de la dorsale, les encoches, les marques et cicatrices visibles présentes sur la dorsale de chaque animal, permettant à chaque individu rencontré d'être identifié individuellement (comme une carte d'identité).*
*Cette technique repose sur le fait que ces critères, en plus d'offrir une infinité de combinaisons, sont globalement stables, ou se modifient lentement dans le temps ce qui permet de reconnaître un individu sur des clichés espacés de plusieurs années.* ***La comparaison des catalogues, communément appelé le « matching », est un travail de longue haleine qui permet parfois de révéler des itinéraires étonnants ou des amplitudes de déplacement que l'on ne soupçonnait pas.*** *C'est qui s'est passé pour ce groupe d'orques en provenance d'Islande !*

Sources : Tethys Research Institute / Orca Guardians Iceland / GIS3M / GECEM

## HOMMAGES

### Hommages à des amoureux de la mer...

Des personnes investies dans la protection des cétacés et du milieu marin de manière générale sont parties entre la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020 ; nous souhaitons leur rendre hommage dans ce numéro !

De chaleureuses pensées pour :

**Patrice Francour** (13/10/19)
**Professeur des universités et directeur pendant dix ans du laboratoire ECOMERS à Nice.**
Il aura œuvré toute sa vie à la protection de la mer Méditerranée qui lui était si chère.

**Serge Viallelle** (10/12/19)
**Fondateur de la structure de whale watching « Espaço Talassa » aux Açores.**
Depuis plus de trente ans, Il était engagé dans la préservation des cétacés et organisait des sorties en mer pédagogiques et éthiques pour l'observation des cétacés.

**Yvon Godefroid** (23/02/20)
**Responsable de l'association belge « Dauphins libres ASBL », depuis 2003, il luttait activement contre la captivité des cétacés dans le monde !**
Jean-Pierre Sidois, ancien directeur de notre association avait collaboré avec lui à plusieurs reprises sur des actions anti-captivité !

## AGENDA 2020

***En raison de la pandémie de Covid-19, notre association est contraint d'annuler toutes ses activités (sorties en mer, conférences, sorties thématiques...) jusqu'à nouvel ordre !***

***N'hésitez pas à consulter notre agenda en ligne sur notre site internet : www.sosgrandbleu.asso.fr afin d'être informés de la reprise de nos activités lors de l'après-confinement.***

### Cycle de conférences (salle Chaplin)

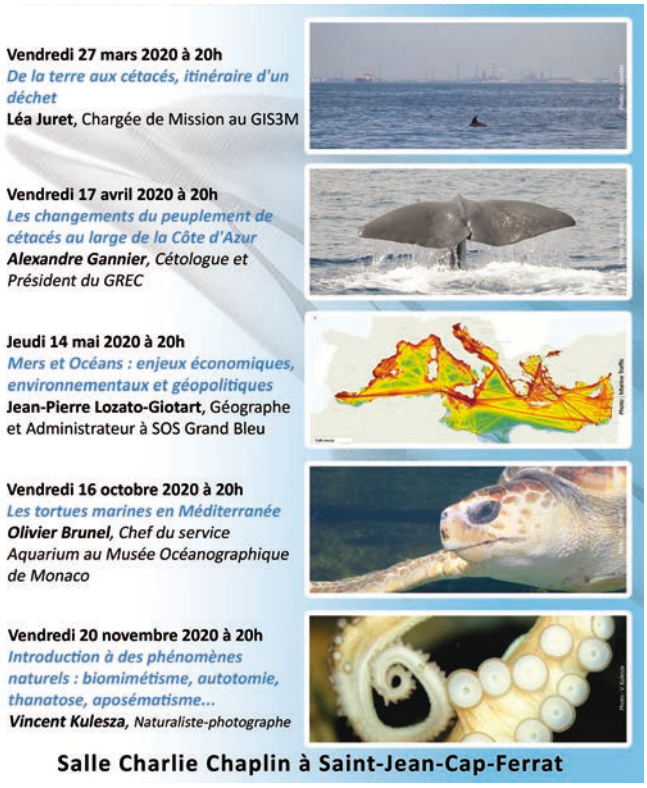


### Sorties Adhérents

# la boutique

**Paiement par chèque à l'ordre de SOS Grand Bleu - Les prix sont indiqués port compris**

**Stylo SOS Grand Bleu** réf. 15
France **2,50€** - Autres pays 3€

**Lot de 7 cartes postales** réf. 13
France **4€** - Autres pays 4,50€

**Pendentif dauphin** réf. 23
France **5€** - Autres pays 6€

## LA REFERENCE >>>>>

**Guide des Coquillages** réf. 26
France **15€** - Autres pays 16€

**Guide des Cétacés de Méditerranée** réf. 22
France **15€** - Autres pays 16€

**Porte-clés** réf. 24
France **5€** - Autres pays 6€

**Retrouvez la boutique sur : www.sosgrandbleu.asso.fr - Rubrique «Boutique»**

## Oui, j'agis pour la sauvegarde des baleines et des dauphins en danger !

66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

❑ **Je souhaite devenir membre de SOS Grand Bleu**
❑ **Je souhaite renouveller mon soutien à SOS Grand Bleu**

❑ **Adhésion annuelle Adultes 25 €**
❑ **-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi 18 €**

❑ Je fais un don complémentaire pour soutenir les actions de SOS Grand Bleu
❑ 10 € ❑ 20 € ❑ 30 € ❑ 40 € ❑ 50 € ❑ autre : ..... €
❑ Je joins mon règlement global de .....€ à l'ordre de SOS Grand Bleu - B.P. 29 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

M. Mme ..... Prénom : .....
Adresse : .....
..... C.P. : .....
Ville : ..... Tél. : ..... Fax : .....
E-mail : .....
Signature :

❑ Je souhaite recevoir un reçu fiscal

**En parrainant un membre de mon entourage, SOS Grand Bleu m'offre en cadeau l'ouvrage « Le guide des Cétacés de Méditerranée ».**

Vous pouvez également régler par virement : IBAN FR76 1460 7003 2424 0190 8953 536

***Consultez les avantages Adhérents sur notre site www.sosgrandbleu.asso.fr dans la rubrique "Adhésion" http://www.sosgrandbleu.asso.fr/inscription/***

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
serviceshipyards
Ulrich Rampp Foundation
8èmes TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT de la ville de Nice